

ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS D'HAÏTI (OCPAH)
Rue Américaine, Pétion-Ville, Haïti

COMMISSION ÉLECTORALE INDÉPENDANTE (CEI)

Pétion-Ville le 5 mai 2022

Conseil d'Administration de l'OCPAH

Rue Panaméricaine, Pétion-Ville, Haïti

A l'attention de : Monsieur Michel Eric Gaillard
Président

Monsieur le Président,

La Commission Electorale Indépendante (CEI) présente ses compliments au Conseil d'Administration de l'Ordre et prend plaisir à lui transmettre pour publication la lettre de lancement de l'Appel à Candidature aux élections pour le renouvellement des membres du Conseil d'Administration qui se tiendront à l'Hôtel Montana le dimanche 5 juin 2022 à 10 :00 AM au cours de l'assemblée générale ordinaire que le Conseil convoquera à cet effet.

La CEI vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de sa considération distinguée.

Pour la CEI



Bonivert Claude
Président

CC : M. William Eliacin, Vice-président ; M. Guytemberg Alexis, Secrétaire Général ; Mme Sandra Pharel, Membre ; M. Joseph Paillant, Membre ; M. Uder Antoine, Membre.

ORDRE DES COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS D'HAÏTI (OCPAH)
Rue Américaine, Pétion-Ville, Haïti

COMMISSION ÉLECTORALE INDÉPENDANTE (CEI)

Ordre des Comptables Professionnels Agréés d'Haïti (OCPAH)

A tous les Membres Actifs de l'Ordre

Madame/Monsieur

La Commission Electorale Indépendante (CEI) de l'OCPAH se fait le devoir de vous rappeler que conformément aux articles 72 à 78 des règlements internes de l'OCPAH traitant des élections et aux dispositions de la Résolution sur la Procédure Electorale, les membres de l'actuel Conseil d'Administration doivent être renouvelés lors de l'assemblée générale ordinaire de la Corporation qui se tiendra le dimanche 5 juin 2022, à 10 :00 AM à l'Hôtel Montana, Route de Bourdon, Pétion-Ville.

La CEI invite donc les membres actifs de l'Ordre qui répondent aux prescrits des statuts, des règlements internes et de la Procédure Electorale, à faire acte de candidature en effectuant en personne le dépôt de leur dossier complet de candidature au siège de l'OCPAH, Rue Panaméricaine Pétion-Ville (en face de Kinam II), entre le 15 mai 2022 et le 20 mai 2022 (inclusivement), soit au plus tard, quinze (15) jours avant la date des élections, conformément au Calendrier Electoral.

La CEI encourage les confrères et les consœurs à accompagner l'OCPAH en y apportant leurs atouts naturels comme leurs qualités d'écoute, d'observation, de rigueur, de précision et de sens pratique, en se proposant en plus grand nombre pour l'un quelconque des postes disponibles au Conseil d'administration de l'Ordre.

La CEI vous prie d'agréer, Madame / Monsieur, l'expression de ses salutations distinguées.

Pour la CEI



Bonivert Claude
Président

CC : M. William Eliacin, Vice-président ; M. Guytemberg Alexis, Secrétaire Général ; Mme Sandra Pharel, Membre ; M. Joseph Paillant, Membre ; M. Uder Antoine, Membre.